



No de résolution
ou annotation

40^E SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, tenue le mercredi 25 juin 2025, à 12 h, centre administratif, situé au 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, sous la présidence de monsieur Rafik Bourennani.

À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M. Rafik Bourennani, vice-président du conseil d'administration
M^{me} Roxanne Bilodeau, membre du conseil d'administration
M^{me} Chantal Croteau, membre du conseil d'administration
M^{me} Émilie Dumas, membre du conseil d'administration
M^{me} Karine Gaudet, membre du conseil d'administration
M^{me} Sandra Godmer, membre du conseil d'administration
M. Sylvain Houle, membre du conseil d'administration
M. Éric Lunam, membre du conseil d'administration
M^{me} Stéphanie Roby, membre du conseil d'administration
M. Antony Rouillard, membre du conseil d'administration
M. Maurice Veillet, membre du conseil d'administration

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Jean-François Pressé, directeur général
M^{me} Claudie Brière, directrice générale adjointe et directrice, Services des ressources financières
M. Mathieu Ouellet, participant sans droit de vote, coordonnateur, CFP Val-d'Or
M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale
Mme Manon Lanthier, directrice, Service des ressources éducatives
Mme Josée Ferron, directrice, Service des ressources humaines
M. Marc-André Bastien, directeur adjoint, Service des ressources humaines

SONT ABSENTS :

M. Francis Murphy, président du conseil d'administration
M^{me} Michelle Bourque, membre du conseil d'administration
M^{me} Geneviève Larche, membre du conseil d'administration

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Bourennani, vice-président, constate le quorum et ouvre la séance à 12 h.

VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

Mme Nathalie Legault, secrétaire générale, confirme que la procédure de convocation de la rencontre était conforme à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique* ainsi qu'aux dispositions du *Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration* du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Vérification de la procédure de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration des conflits d'intérêts
5. Modification au plan d'effectifs du personnel de soutien 2025-2026
6. Levée de la séance



No de résolution
ou annotation

40^E SÉANCE

DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré par les membres du conseil d'administration.

CA_058-24-25

MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN 2025-2026

CONSIDÉRANT les règles budgétaires de fonctionnement 2025-2026;

CONSIDÉRANT les besoins en personnel de soutien pour l'année scolaire 2025-2026;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire dispose, pour le secteur de l'adaptation scolaire, d'une période de 5 jours pour aviser la personne régulière de l'abolition de son poste;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE les postes suivants soient abolis :

Secteur de l'adaptation scolaire

<i>Corps d'emploi</i>	<i>Lieu de travail école, centre ou service</i>	<i>Heures par semaine</i>
Technicien(ne) en éducation spécialisée	Saint-Sauveur	30 h
Technicien(ne) en éducation spécialisée	École Or-et-de-Champs NDR	26 h 15
Technicien(ne) en éducation spécialisée	Saint-Joseph	35 h
Technicien(ne) en éducation spécialisée	Des explorateurs	35 h
Technicien(ne) en éducation spécialisée	Transit	35 h
Technicien(ne) en éducation spécialisée	La Concorde	30 h
Préposé(e)s aux élèves handicapés	Notre-Dame-de-Fatima	10 h
Préposé(e)s aux élèves handicapés	Notre-Dame-de-Fatima	10 h
Préposé(e)s aux élèves handicapés	Notre-Dame-de-Fatima	20 h
Préposé(e)s aux élèves handicapés	Saint-Joseph	20 h
Préposé(e)s aux élèves handicapés	Des explorateurs	30 h
Préposé(e)s aux élèves handicapés	École Or-et-de-Champs NDR	15 h
Préposé(e)s aux élèves handicapés	École Or-et-de-Champs NDR	30 h
Préposé(e)s aux élèves handicapés	Chanoine-Delisle	25 h

Adoptée



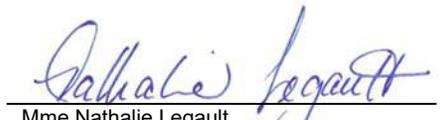
No de résolution
ou annotation

40^E SÉANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30.


M. Raïk Bourennani
Vice-président


Mme Nathalie Legault
Secrétaire générale



No de résolution
ou annotation

40^E SÉANCE